Paris, le 7 janvier 2026

Avis aux porteurs du FCP « Millésime Gestion Privée »

Catégorie de part	Code ISIN
C	FR0014008C91

Nous vous informons que la documentation juridique du Fonds Commun de Placement (ci-après « le FCP ») « Millésime Gestion Privée » a fait l'objet des modifications suivantes :

- Évolutions de la stratégie d'investissement :
 - Reformulation du rédactionnel relatif à l'exposition en actions du FCP afin de concorder avec ce qui est actuellement pratiqué par la gestion ;
 - Précision selon laquelle l'exposition aux produits de taux s'effectuera via des investissements en OPC (hors OPCVM monétaires) et/ou en instruments financiers dérivés, avec modification de la définition du risque de taux en conséquence ;
 - Mise à jour de la dénomination de l'un des indices de référence, par la suppression du terme « MTS » ; l'indice est désormais intitulé « FTSE Eurozone Government Bond 1-3 ans » ;
 - Modification du pourcentage d'exposition du FCP dans des OPC monétaires (passage de 20% à 40%) ;
 - Suppression de la mention « sans recherche de surexposition » dans les sections dédiées à la stratégie, aux titres intégrant des dérivés et aux instruments financiers dérivés ;
 - Intégration des droits de souscription dans la section relative aux titres intégrant des dérivés ;
 - Ajout dans le DIC PRIIPS du pourcentage d'investissements en parts et/ou actions d'OPC gérés par DNCA Finance, conformément aux dispositions du prospectus du Fonds.

- Évolutions de la section « Frais » :
 - Diminution des frais indirects (passage de 1,50% TTC maximum à 1% TTC maximum) et précision apportée à leur définition ;
 - Intégration de l'exhaustivité des frais de fonctionnement et autres services ;
 - Intégration des ETF et des droits de souscription dans le tableau des commissions de mouvement ;

19 place Vendôme 75001 Paris
Tél. +33 (0)1 58 62 55 00 | Fax +33 (0)1 58 62 55 19
www.dnca-investments.com

DNCA Finance est une société de gestion agréée par l'A.M.F. sous le n° GP00030
Conseiller en investissement financier non indépendant au sens de la Directive MIFID 2 | S.C.S. au capital de 1 634 468,34 €
SIRET 432 518 041 00046 | APE 6630Z | N° de TVA intracommunautaire : FR 73 432 518 041
DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

- Mise à jour de la présentation des frais, sans impact sur leur niveau.

- Évolutions réglementaires :
 - Ajout d'un paragraphe spécifique relatif à l'interdiction de souscription aux parts du Fonds pour tout ressortissant russe et biélorusse ;
 - Mise à jour de la section « Statut FATCA du FCP » ;
 - Mise à jour du paragraphe relatif aux règlements SFDR et Taxonomie afin de préciser que les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité sont prises en compte dans la gestion du Fonds ;
 - Précisions apportées à la définition de la période de référence pour le calcul de la commission de surperformance ;
 - Modifications rédactionnelles diverses (modification du représentant de PWC, mise à jour de certaines définitions dans le profil de risque, mise à jour de mentions en lien avec l'indice composite).

Ces modifications n'affectent pas le profil rendement/risque du FCP.

L'entrée en vigueur de ces modifications est prévue le 12 janvier 2026.

La documentation juridique du FCP est disponible sur le site internet de la société de gestion : www.dnca-investments.com/.

Elle peut également vous être adressée dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

DNCA Finance
Service Clients
19, Place Vendôme
75001 PARIS
serviceclients@dnca-investments.com

DNCA Finance est une société de gestion agréée par l'A.M.F. sous le n° GP00030
Conseiller en investissement financier non indépendant au sens de la Directive MIFID 2 | S.C.S. au capital de 1 634 468,34 €
SIRET 432 518 041 00046 | APE 6630Z | N° de TVA intracommunautaire : FR 73 432 518 041
DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.